

Commune de ROULLET SAINT ESTEPHE

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
A4	POLICE DES EAUX Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	Le Claix La Boème	Code de l'Environnement articles L 211-7, L 215-4 et 5 Code Rural article L 151-37-1	Arrêté préfectoral du 01/10/1991 Arrêté préfectoral du 22/09/1987	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint Cybard Eglise Saint Estèphe Dolmen de la Boucharderie Jardin du domaine de la Forêt Moulin de La Courade	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Classée aux M.H. en 1840 PPM 06/06/2016 Classée aux M.H. Arrêté du 28/03/1923 PPM 06/06/2016 Classée aux M.H. Arrêté du 04/08/1927 Inscrit aux M.H. Arrêté du 11/12/1992 PPM 06/06/2016 Inscrit aux M.H. Arrêté du 30/03/2009 PPM 06/06/2016	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
EL3	NAVIGATION INTERIEURE Servitudes de halage et de marchepied	La Charente domaniale (de Montignac à la limite de département) Servitude de marchepied uniquement	Code Général de la Propriété des Personnes Publiques articles L 2131-2 à L 2131-6		Département de la Charente Service fleuve Charente 31 Boulevard Émile Roux 16917 Angoulême Cedex 9
EL11	VOIES EXPRESS ET DEVIATION D'AGGLOMERATIONS Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations	RN 10	Code de la Voirie Routière article L 151-3	Décret du 04/08/1977	DIR Atlantique 19 allée des Pins CS31670 33073 BORDEAUX CEDEX
I1	Servitude prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits Chimiques	Canalisations diam 300 mm Artère des Charentes Renforcement Dirac-Trois Palis diam 100 mm Branchement de Châteauneuf diam 80 mm Branchement Gaudin	Code de l'environnement L555-16 et R555-30 et 31	Arrêté Préfectoral Du 08/12/2017	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex

Commune de ROULLET SAINT ESTEPHE

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
I3	GAZ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Canalisations diam 300 mm Artère des Charentes Renforcement Dirac-Trois Palis diam 100 mm Branchement de Châteauneuf diam 80 mm Branchement Gaudin	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Arrêté Ministériel Du 04/08/2006 Arrêté Préfectoral Du 21/11/2012	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Ligne H.T. 90 kV Aubreaux Bois Durand Fléac	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes Rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
INT1	CIMETIERES Servitudes au voisinage des cimetières	Cimetière de Roulet Et de Saint Estephe	Code des Collectivités Territoriales Articles L 2223-1 et L 2223-5	Décret du 12/06/1804	MAIRIE
PM1	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	Vallée de La Charente Linars Bassac	Code de l'Environnement articles L 562-1 et L 562-6	Arrêté Préfectoral Du 29/05/2024	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
T1	VOIES FERREES Servitudes relatives aux chemin de fer	Ligne n°570 000 Paris Bordeaux Ligne n° 566000 LGV SEA-Atlantique	Code de la Voirie Routière article L 114-6		S.N.C.F. Agence Immobilière Régionale 25, rue Chinchauvaud B.P. 65 87065 LIMOGES Cedex
T7	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières		Code des transports Article L6352-1	applicables sur tout le territoire national	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex l'Armée de l'air Ce service demande à être consulté exclusivement par courriel. dsae-dircam-sdrcom-sud- envaero.chef- div.fct@intradef.gouv.fr